



SITES NATURA 2000 LAGUNES DES LANDES DE GASCOGNE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
PAR LE PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Préambule

Depuis 2019, le Parc Naturel Régional bénéficie d'une désignation tacitement reconductible comme animateur de la mise en œuvre du document d'objectifs des sites Natura 2000 des Lagunes de Brocas, Saint-Symphorien, Saint-Magne et Louchats. Ce rapport synthétique balaye les différents champs d'actions menées au cours de l'année 2019 selon la présentation habituelle inspirée du cahier des charges de l'animation (DREAL, DDTM).

Les activités autour des lagunes Natura 2000 participent directement à la réalisation de la mesure phare de la charte du Parc Naturel « Enrayer la disparition des lagunes » pour la période 2014-2026.

I. Collaborer et valoriser

1- Travaux de coordination générale du programme

- **comité de pilotage** : comme prévu, un comité de pilotage s'est tenu le 26 mars 2019 à Saint-Symphorien visant à rendre compte des nouveaux résultats acquis au cours des années précédentes. La mobilisation des partenaires techniques engagés en faveur des lagunes (CRPF, CD40, CEN, AFB) se confirme mais seule une douzaine de membres du comité se sont déplacés et seule la commune de Saint-Symphorien était représentée. M. le Maire Guy Dupiol a renouvelé son attachement à cette thématique, acceptant de porter le comité jusqu'en fin de mandature municipale en 2020.

- **Initiative Lagunes en Gironde** : l'animation N2000 a été l'occasion d'accompagner la démarche proposée par les PNR Médoc et Landes de Gascogne aux côtés du CEN Aquitaine et de participer à une journée d'échanges techniques le 19 octobre : témoignages, retours d'expériences, ateliers de travail...



- **stratégie de communication du PNRLG** : participation de la mission N2000 à la stratégie de la mission patrimoine naturel et du Parc en général. Notons à ce titre la prise en compte des actions en faveur des lagunes dans l'évaluation de la mise en œuvre de la charte du PNR sur la période 2014-2018.

2- Communication

- **Plaquette Lagunes** : le PNR a ré-édité en 2019 sa plaquette lagunes dans le cadre de la série de dépliants thématiques sur le patrimoine naturel. Une mise à jour de fond et de forme a été conduite avant impression.



- **Ecobalade de Brocas** : l'écobalade continue à être promotionnée par la commune de Brocas et le syndicat d'initiatives. Disponible aussi depuis le portail régional « [Balades & Randos](#) » dans les Landes de Gascogne.

L'écobalade en chiffres (mise à jour 2019)

Boucles jusqu'à 12km avec traces GPS et balisage.
116 fiches espèces illustrées.

Téléchargements de l'application : 227 en 2016, 232 en 2017, 232 en 2018, 236 fois en 2019.

Consultations sur internet : 1516 vues en 2016, 1234 en septembre 2017, quasi 2000 vues en 2018 et 1710 fois en 2019. 65% de taux moyen de rebond. Temps sur la page : 3'10mn en moyenne (ce qui est long !).

Bons référencement Google et apports prépondérants également du site du PNRLG dédié aux randonnées où la page de l'écobalade a été consultée en 2019 594 fois avec une durée moyenne de 2.46min sur la page.

3- Evènements

- **Société de Borda** : intervention à l'occasion de [conférences](#) organisées le 29 juin à Brocas, sur le thème des origines encore mystérieuses des lagunes. 100aine de participants.

- **Résidence d'artistes** : accompagnement le 04 mai d'une [sortie naturaliste et artistique](#) à Brocas jusqu'aux lagunes en présence d'une compagnie d'artistes, Cie Thomas Visonneau « [Voler prend deux ailes](#) ». 20aine de participants de tous âges.



La valorisation préférentielle sur Brocas s'inscrit à ce jour en réponse à la dynamique voulue et permise par la commune autour de l'écobalade ou d'autres projets. Sur Saint-Symphorien, les lagunes sont privées et dégradées et donc moins propices. Sur Saint-Magne, le sentier inscrit au PDIPR et aux boucles locales n'est plus entretenu. Sur Louchats, la découverte des lagunes s'inscrit dans le programme d'animations du CD33 sur son ENS.

4- Charte Natura 2000 et bonnes pratiques

Des propositions ont été faites aux communes propriétaires et à l'ONF dans le sens d'un engagement symbolique au travers de la charte. Certains travaux forestiers récents sur les communaux tendent à illustrer la pertinence de faire reconnaître et appliquer les bonnes pratiques favorables à la préservation des lagunes dans la gestion courante des parcelles.

II. Gérer et suivre – Approche contractuelle

Aucun nouveau contrat n'a été engagé en 2019.

Des projets de restauration pourront être envisagés avec les propriétaires à compter de 2021 selon les modalités des **nouveaux fonds FEADER** et en valorisant la fruit des inventaires terrain menés depuis 2017.

- **Lagunes de Brocas** : le seuil en rondins et madriers de robinier installé en 2016 continue à faire son oeuvre. La mise en eau toute relative au printemps 2019 s'est faite sans ensablement de la lagune grâce à l'ouvrage dessableur. Ailleurs, les effets des interventions sur la végétation (étrépage et coupe) commencent à s'estomper, d'autant plus accélérés depuis quelques années par des assecs précoces successifs.

- **Lagunes de Saint-Magne et Louchats** : pas d'élément particulier à relever dans le cadre des contrats précédents. A Louchats, les effets de la restauration sur une lagune anciennement remblayée peine à rejoindre les objectifs d'intervention faite de mise en eau saisonnière suffisante depuis plusieurs années successives. Prise de contact par Alliance Forêt Bois pour accompagner un propriétaire adhérent pour la prise en compte de ses lagunes voire pour engager un projet de réhabilitation.

- **Lagunes de Saint-Symphorien** : pas de projet engagé dans le cadre contractuel.

III. Apporter des appuis techniques au développement territorial – Approche hors contrats

- **Plan de gestion ENS Hostens-Gat Mort** (Gironde) : dans le cadre du nouveau projet de Réserve Biologique du CD33 sur l'ENS, proposition formulée en septembre 2019 auprès de l'ONF pour les questions d'inventaires et de suivis naturalistes. Proposition également de mise en place coordonnée d'objectifs de conservation et d'itinéraires de gestion pour préserver la fonctionnalité et l'état de conservation des habitats et des espèces au droit du site N2000. A ce jour, le travail de coordination et de convergence passe par les échanges internes au PNR avec une chargée de mission dédiée au site HGM.

- **Mesures compensatoires « Défrichage »** : Fin 2018, divers échanges ont permis de s'accorder sur de nécessaires ajustements avec la DDTM33, la commune et l'ONF pour la mise en œuvre de mesures compensatoires forestières (Code Forestier) issues d'un **projet photovoltaïque** déposé dix ans auparavant. Une note de cadrage a été produite par le Service Nature de la DDTM33. L'objectif était d'assurer le maintien de landes non reboisées dans les secteurs les plus fonctionnels d'habitats Natura 2000 et d'habitats d'espèces protégées, en cohérence avec les enjeux connus et les actions déjà menées jusqu'ici par la commune à proximité des lagunes.



En mars 2019, l'ONF et le PNR ont regretté le non-respect de certains des engagements lors des travaux de préparation du sol. Des landes appartenant au périmètre rapproché ou immédiat des lagunes ont été travaillées. L'ONF et le PNR se sont entendus pour mieux collaborer lors de mises en place de chantiers autour des lagunes avec une conduite de chantier adaptée, l'animateur N2000

pouvant être mobilisé si la demande en est faite. Le respect de la note de cadrage doit être regardée dorénavant au titre des schémas de plantation de Bouleau retenus par la DDTM et l'ONF pour minimiser l'impact sur les landes humides à préserver.



- **Mesures compensatoires « Espèces protégées »** : en octobre 2019, l'ONF a invité le PNR à une tournée sur certaines zones pour analyser le besoin de recourir ou non à des travaux mécanisés sur des landes encore favorables au Fadet des laïches et à la Fauvette pitchou, espèce aujourd'hui en danger sur la Liste Rouge nationale. Des mesures compensatoires (Code Environnement) s'appliquent en effet sur des terrains communaux de Saint-Magne suite à un projet privé de ferme photovoltaïque hors PNR. Le PNR avait été associé à l'automne 2016 à l'assistance à maîtrise d'œuvre et au suivi de travaux autour des lagunes.

- **Régime d'évaluation des incidences** : pas de dossier soumis porté à la connaissance du Parc. Les échanges en 2018 à l'occasion de l'aménagement forestier sur la commune de Saint-Magne n'ont pas suivi de nouveaux partages en 2019.

- **Travaux soumis à réglementations** : après des épisodes plus mouvementés en 2017 et 2018, pas de projet litigieux porté à la connaissance du Parc en 2019 suite par exemple à des observations par l'AFB ou à des signalements par des tiers.

- **Projet de champ captant** : pas d'évolution du projet sur St-Magne porté à la connaissance du Parc. Notons simplement la poursuite des travaux d'étudiantes de l'ENSEGID, avec notamment une thèse en cours sur les lagunes étudiées au

Québec et dans les Landes de Gascogne selon les principes d'hydro-géophysique.

- **Programme Sentinelles du Climat** : le programme vise à développer des indicateurs des effets du changement climatique sur la biodiversité en Nouvelle Aquitaine. Après des échanges avec Cistude Nature et le CEN Aquitaine pour organiser le déploiement du programme sentinelles sur le territoire du PNRLG, l'année 2019 a été l'occasion de témoigner de nos suivis par drone des lagunes, technique envisagée pour accompagner la description des habitats prévus pour des protocoles comme ceux des suivis des rainettes. La proposition de mutualiser les dispositifs engagés depuis 2012 par le PNR (75 transects) ou depuis 2014 sur les sites Natura 2000 (leucorrhines) n'a pas été suivie d'effet du fait de protocoles différents.

- **PRA Odonates** : le CEN Aquitaine, animateur du plan, a finalisé un [bilan stationnel](#) des leucorrhines (présence/absence et autochtonie) à l'échelle régionale et les sites prioritaires à protéger ont été identifiés. L'état de conservation des 3 espèces sur ces stations n'a pas été évalué mais beaucoup des données du PNRLG partagées via l'OAFS et Faune Aquitaine ont été mobilisées. L'articulation possible avec N2000 a été discutée, à l'occasion notamment du copil Lagunes en mars 2019. L'enjeu semble de pouvoir poursuivre avec l'outil N2000 au cœur des foyers majeurs de ces 3 espèces et de compter avec l'appui technique du CENA sur les outils mis en place par le PNRLG au-delà de N2000 en faveur d'une gestion intégrée communale et des continuités écologiques.

IV. Améliorer les connaissances et orienter les actions : l'Observatoire des Sites Majeurs

Les initiatives d'études et de suivis des lagunes portées par l'animation N2000 au sein du PNRLG sont regroupées depuis 2016 sous le terme « *Observatoire des Sites Majeurs* », ou OSM, avec un volet autour des lagunes, et un autre autour des Vallées de la Leyre.

Projets en régie, dépenses d'investissement, prestations et partenariats avec le soutien de fonds européens ou DREAL... concourent à cet observatoire. Un budget dédié est permis entre autres par les cotisations statutaires des

collectivités partenaires du Parc : Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde et Département des Landes.

OSM Lagunes - Budget prévisionnel de 2016 à 2019 :

2016 : 20 000 euros (100% PNR)
2017 : 4 000 euros (100% PNR)
2018 : 14 100 euros (60% FEDER-40% PNR)
2019 : 19 000 euros (30% DREAL-60%PNR)

1- Habitats naturels

L'objectif du PNRLG serait de pouvoir installer un suivi pluri-annuel sur **30% des lagunes Natura 2000** intégrant à la fois les suivis des habitats et de la flore avec un allotissement sur plusieurs années et une récurrence conforme aux propositions du CBNSA, à savoir tous les 6 ans.

L'année 2019 n'a pas fait l'objet de relevés terrain spécifiques selon la méthode CBNSA-DREAL : flore, descriptions symphytosociologiques et, depuis 2017 au PNRLG, l'appui des images drones.



Dans l'attente d'un outil opérationnel de saisie, les relevés restent à saisir pour 17 lagunes réalisées en 2018 et les relevés sur 35 lagunes seront à faire en 2020 (intégrant le report de 2019).

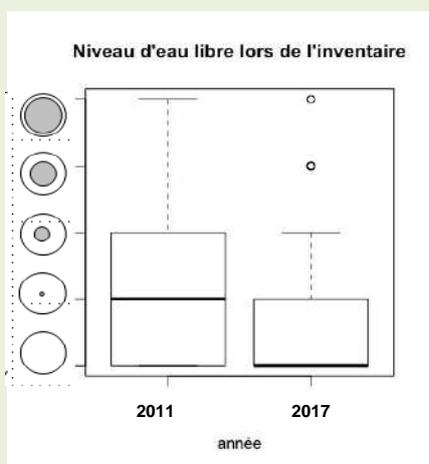
Les résultats ont été confiées début 2019 au CBNSA dans le cadre de l'étude régionale commandée par la DREAL. Le travail d'analyse attendu permettra également de disposer des méthodes finalisées d'évaluation d'état de conservation des habitats N2000 et d'appréhender les premières évolutions à

n+6 sur la méthode symphytosociologique classique.

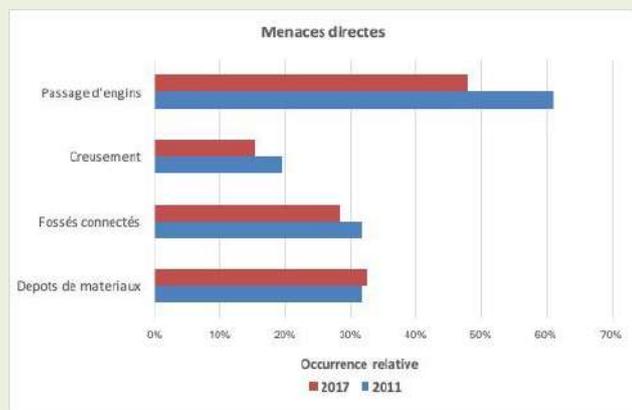
A l'occasion du copil de mars 2019, le PNRLG a détaillé provisoirement ses résultats acquis sur le lot de 45 lagunes N2000 étudiées en 2017 :

4 lagunes à Brocas (sur 6), 7 lagunes à Saint-Symphorien (sur ~60), 6 lagunes à Louchats (sur 74) et 28 lagunes à Saint-Magne (sur 188).

La première tendance nette entre 2011 et 2017 est contextuelle, à savoir un **niveau d'eau libre** globalement plus bas sur tout le lot étudié.

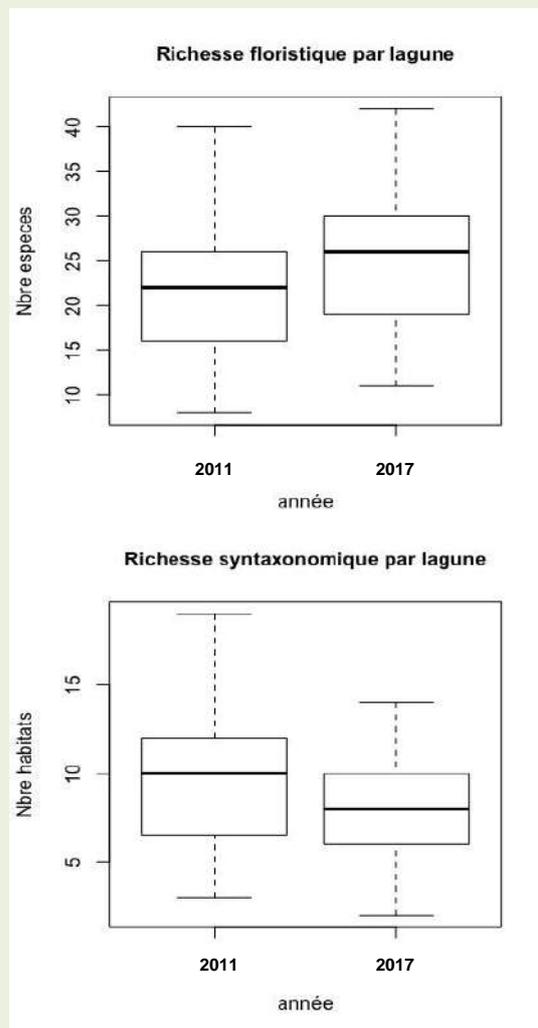


L'observation directe d'altérations possibles semble peu évoluer et reste dans des proportions assez stables. Le passage d'engin en diminution s'inscrit dans la logique des faibles récurrences d'interventions sylvicoles en forêt reconstituée post-tempête.



Concernant des descripteurs globaux comme le nombre d'espèces floristiques par lagune et la richesse syntaxonomique par lagune, les premières

comparaisons donneraient à voir certaines variations indicatives.

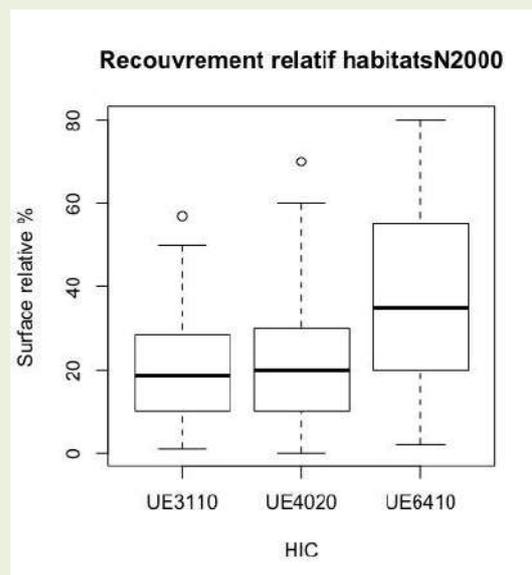


La variation la plus marquante sur le terrain est traduite ci-dessus avec un abaissement assez net du nombre d'habitats par lagune entre 2011 et 2017, et rejoint les éléments déjà formulés sur le recul des habitats aquatiques et des habitats amphibiens de bas niveau.

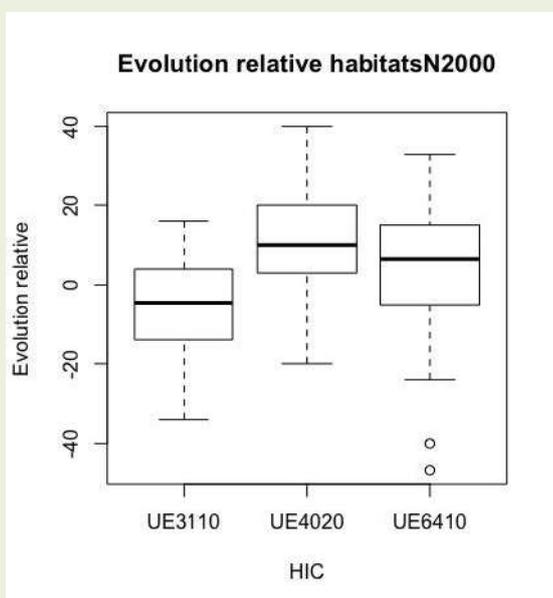
Les **reculs les plus marqués** concernent les communautés aquatiques et les communautés amphibiens. Ces habitats à la typicité normalement bien marquée dans les lagunes, sont ici les plus sujets à réagir rapidement aux variations météorologiques sur plusieurs années avec des assècs forts et précoces, à comparer avec des habitats des niveaux supérieurs plus stables ou présentant une certaine inertie du fait de l'écologie des espèces qui les composent.



Parmi les habitats N2000, l'habitat 3110 du *Littorelletalia uniflorae* / *Elodo palustris-Sparganium* accuse ci-dessous un déclin (>5%) sur la majorité des lagunes entre 2011 et 2017, tandis que les communautés des niveaux supérieurs rattachées à l'habitat 6410 du *Juncion acutiflori* oscillent avec une tendance à la hausse. L'évolution apparente des landes humides 4020 peut relever quant à elle de l'évolution de la zone périphérique prise en compte et/ou de l'effet observateur et l'interprétation phytosociologique permise selon la typologie publiée entre-temps en 2015.



Si on regarde ci-dessus le lot de 45 lagunes étudiées en 2017, l'habitat 3110 pourtant emblématique des lagunes à fort battement de nappe, montre un recouvrement au sein de chaque lagune globalement faible (20%) comparé à la place prépondérante de l'habitat 6410 (>30%). L'occupation relative des lagunes par la **moliniaie paucispécifique** peut monter jusqu'à des recouvrements très importants (>50%) et traduit des atterrissements marqués et croissants (voir précédemment). La part des gazons supérieurs à *Agrostis*, habitat reconnu favorable et typique du Caropsis, reste minoritaire au sein de l'habitat 6410.



A la demande de la DREAL, ces tendances devront se voir dans les prochains mois analysées à l'échelle de tout l'échantillonnage régional centralisé par le CBNSA. Les experts phytosociologues pourront analyser la significativité de ces premières tendances à n+6 et regarder leur concordance à l'échelle d'une dizaine de lagunes suivies par des méthodes plus fines à base de transects permanents.

Il est d'ores et déjà nécessaire de questionner l'origine de ces tendances et les **leviers d'action** sur des phénomènes météorologiques ou climatiques, ou sur les impacts encore peu étudiés, aggravants a minima, de la présence croissante de l'Écrevisse de Louisiane dans les lagunes.

Zoom sur la lagune 578 à St-Magne



Les résultats par associations végétales et rattachement aux habitats N2000 sont intéressants à apprécier au cas par cas, par lagune.

Le cas de la lagune 578, de forme circulaire et aux ceintures de végétation concentriques bien typiques, est intéressant.

lagune 578	2011	2017
<i>Nymphaeion albae</i>	35%	20%
<i>UE3150 Potametum graminei</i>	2%	0%
<i>UE3110 Potamo polygonifolii – Scirpetum fluitantis</i>	5%	0%
<i>UE3110 Hyperico elodis – Potametum oblongi</i>	5%	7%
<i>UE3110 Eleocharitetum multicaulis</i>	7%	27%
<i>UE6410 Caropsis verticillato-inundatae – Agrostietum caninae</i>	7%	7%
<i>UE4020 Scopario – Ericetum tetralicis</i>	21%	14%
<i>UE6410 Groupement pauspécifique à Molinia caerulea</i>	0%	20%
<i>UE7110 Erico tetralicis – Sphagnetum rubelli</i>	1%	1%
<i>UE7150 Drosero intermediae – Rhynchosporium albae</i>	3%	1%
<i>UE4030 Arrhenathero thorei – Ericetum ciliaris</i>	11%	1%
<i>Erico scopariae – Franguletum alni</i>	1%	1%
	100%	100%

Les herbiers aquatiques ont dans leur ensemble quasi diminué de moitié. Le gazon amphibie à Scirpe à nombreuses tiges connaît une très forte croissance, probablement avec le retrait plus rapide et durable du niveau des eaux depuis plusieurs saisons. Le bond de la moliniaie semble plutôt relever des choix de rattachement phytosociologique dans les ceintures extérieures de la lagune.

Zoom sur la lagune 307 à Brocas



lagune 307	2011	2017
<i>Nymphaeion albae</i>	1%	0%
<i>UE3110 Potamo polygonifolii – Scirpetum fluitantis</i>	17%	8%
<i>UE3110 Eleocharitetum multicaulis</i>	12%	2%
<i>UE6410 Caropsis verticillato-inundatae – Agrostietum caninae</i>	41%	59%
<i>UE4020 Scopario – Ericetum tetralicis</i>	6%	25%
<i>UE6410 Groupement pauspécifique à Molinia caerulea</i>	6%	1%
<i>UE7150 Drosero intermediae – Rhynchosporium albae</i>	0%	1%
<i>Erico scopariae – Franguletum alni</i>	17%	5%
	100%	100%

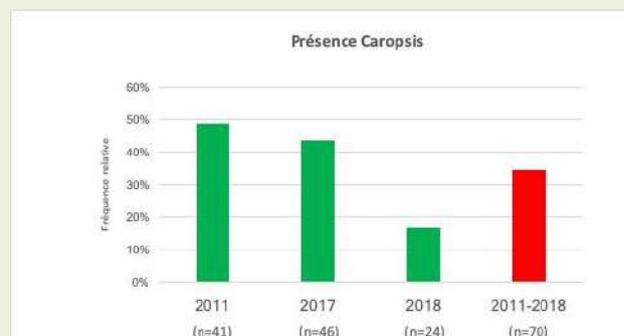
Cette lagune coalescente de bord de route, connue de longue date pour son fort battement de niveau d'eau, a profité de travaux N2000 en 2012-2013.

Les niveaux les plus bas sont en fort déclin ici aussi. Le gazon amphibie intermédiaire à Scirpe à nombreuses tiges a lui aussi chuté malgré un rebond passager au lendemain du contrat N2000 traduit par la colonisation pionnière des horizons étrépis.

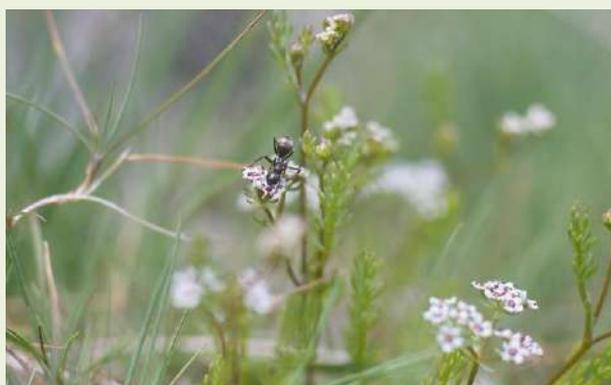
De façon plus durable, il apparaît que les zones étrépisées sont colonisées par le gazon amphibie supérieur à *Agrostis*, plus adapté à ces périodes d'assec rapide connues depuis plusieurs saisons successives. Notons aussi que le *Caropsis*, qui était nettement ré-apparu au lendemain des travaux, s'est stabilisé à des densités faibles du fait des fortes contraintes hydriques depuis plusieurs étés.

- *Caropsis verticillatundata*

La rareté du **Faux-cresson de Thore** a été jugée jusqu'à présent comme relativement stable avec moins d'1 lagune sur 2 abritant l'espèce. Les résultats de 2017 permettent d'ajuster cette évaluation avec une fréquence relative autour de 35% sur 70 lagunes visitées entre 2011 et 2017. Pour les lagunes revisitées en 6 ans, les disparitions « temporaires » sont plus fréquentes que les ré-apparitions.



Dans le cadre du partenariat entre PNRLG et CBNSA autour de la flore patrimoniale du Parc, une proposition de protocole de suivi des populations de Caropsis a été restituée en 2019. Pour permettre sa mise en œuvre efficace, cette méthodologie appelle à : une coordination terrain avec les suivis habitats déjà engagés via N2000, une interface de saisie adaptée et une définition des objectifs d'analyse tenant compte d'éventuels biais matériels lors des pointages GPS.



2 - Odonates

Pour poursuivre une dynamique déjà initiée en 2014, le PNR a engagé en 2018 un partenariat avec la LPO pour continuer la description des peuplements odonatologiques et **l'analyse de l'état de conservation des trois espèces protégées de leucorrhines.**

En 2019, ce volet, mobilisant à nouveau la LPO, a été financé à 80% par la DREAL dans le cadre d'appel à projets pour des suivis naturalistes sur les sites N2000 de Nouvelle-Aquitaine.

La méthode d'évaluation de l'état de conservation des populations de leucorrhines du PNRLG reste la même déclinaison de la méthode du plan national d'actions Odonates, déclinée sur les lagunes dès 2014.

A partir de la densité d'individus et des caractéristiques d'habitats, la méthode aboutit à une interprétation conclusive sur l'état de conservation jugé **excellent, bon ou moyen à mauvais.**

La poursuite de l'étude en 2019 vise à stratifier l'échantillonnage sur 30 lagunes de Saint-Magne et Louchats, avec deux lots : 15 lagunes à revisiter pour comparer les résultats 2014-2018 et 15 lagunes inédites à inventorier pour augmenter le réseau de lagunes étudiées. Le suivi des populations a eu lieu du 3 juin au 2 juillet pour le premier passage et du 3 juillet au 10 juillet pour le second passage. En parallèle, deux lagunes sont suivies de façon hebdomadaire de mi-avril à fin juillet pour cerner la phénologie des émergences en 2019 et bien contextualiser les résultats obtenus.



La phénologie de *Leucorrhinia albifrons* est illustrée ci-dessous avec un pic précoce bien marqué. Parmi les 30 lagunes étudiées, *L. albifrons* a été **vu sur seulement 10 lagunes** suivies (dont 8 issues du lot permanent de 15 lagunes), avec des populations en bon état sur 6 lagunes, 4 lagunes présentant des populations en mauvais état de conservation malgré la présence de l'espèce et 20 lagunes en mauvais état par absence totale de l'espèce (imago ou exuvie). Comme en 2018, 1 lagune parmi les 30 présente en 2019 une densité d'exuvies jugée bonne. On observe vraisemblablement les effets pluri-annuels des niveaux d'eau bas au printemps sur des cycles larvaires de deux ans.

Leucorrhinia caudalis a été détectée uniquement sur **1 seule lagune - sans découverte d'exuvie cette année.** Cette espèce, toujours très rare et en faibles effectifs, n'aurait été contactée sur aucune des autres stations connues de Gironde en 2019 (source Faune-Aquitaine). Il faut mentionner ici les conditions météo peu favorables en avril et mai avec des épisodes pluvieux et des températures fraîches.

L. pectoralis est la seule espèce Natura 2000 de l'Annexe II. La « mauvaise » surprise de 2018 se confirme et s'aggrave en 2019 avec une absence confirmée des lagunes où elle était notée en 2014 : **aucun contact** dans le cadre des 30 lagunes visitées en 2019. Au travers de notre échantillonnage, la population est donc en mauvais état de conservation. Des contacts ponctuels marginaux ont été obtenus hors PNRLG, avec seulement 5 données remontées à l'échelle régionale sur Faune Aquitaine.



Les effets cumulés de saisons sèches et de longues mises en assec se confirment pour des espèces dont le stade larvaire aquatique s'étale sur deux ans en général. L'enjeu est désormais de rester attentif aux capacités de résilience et de recolonisation de cette population isolée et en limite d'aire de répartition, avec de telles oscillations d'effectifs et des émergences plus concentrées. La LPO souligne à nouveau les exigences de *L. pectoralis* en termes de micro-habitats larvaires qui rendent l'espèce probablement très sensible à l'impact de l'Ecrevisse de Louisiane, et les pressions qu'elle occasionne sur les herbiers aquatiques.

Le statut de conservation de ces trois espèces reste donc un enjeu majeur et **justifiera des mesures de conservation prioritaires** sur les sites Natura 2000 qui demeurent le bastion aquitain. La coordination avec les actions du Plan régional d'actions (CEN Aquitaine) sont à renforcer en ce sens.

3- Amphibiens

Dans la continuité des suivis habitats et odonates réalisés sur ces sites, le PNRLG propose le lancement, en 2019, du partenariat avec la LPO sur la **description des peuplements d'amphibiens** et l'analyse de l'état de conservation des lagunes au travers de ce groupe d'espèces. Signalons ici les résultats du rapportage européen 2013-2018 faisant état notamment du mauvais état de conservation de la Rainette ibérique sur toute son aire mais aussi les états défavorables d'espèces plus communes comme la Rainette méridionale, la Grenouille agile ou le Triton marbré sur le domaine atlantique français.

La recherche des amphibiens, tant pour le suivi que pour l'inventaire, s'appuie sur plusieurs méthodes avec la recherche d'adultes, de pontes et de larves. Ces techniques sont utilisées de manière combinée afin d'assurer la détection des espèces présentes à vue ou à l'audition (espèces chanteuses) et d'interroger ainsi l'autochtonie de la reproduction pour chaque mare.



Dans un souci de mutualisation des efforts de prospection et de description des habitats, l'étude des amphibiens en 2019 a suivi le même **échantillonnage de 30 lagunes** sur Louchats et Saint-Magne que celui réalisé pour les odonates. De son côté, le PNRLG a réalisé le suivi sur les lagunes de Brocas. Pour chaque lagune, trois sessions de relevés batrachologiques sont réalisées : 1^{ère} visite à partir de mi-février jusqu'à fin mars, 2^{ème} visite entre la mi-avril et la fin mai, 3^{ème} visite entre début juin et la mi-juillet. Plusieurs lagunes se sont retrouvées asséchées au cours du suivi comme à Brocas voire dès le démarrage pour 2 lagunes.

Les journées de prospection sont calées au fur et à mesure au fil de la saison en réponse au suivi phénologique régional (appui en temps réel du portail Faune Aquitaine) et aux conditions météorologiques optimales (protocole Rhomeo, 2014).

Pour participer à l'évaluation de l'état de conservation des lagunes, les analyses reprennent la notion **d'intégrité du peuplement en amphibiens**, à partir d'une liste de référence des 14 espèces autochtones présentes sur le PNRLG.

Sur 11 espèces attendues dans les lagunes, 9 espèces se reproduisent de façon probable ou certaine sur le réseau de lagunes échantillonnées.

La richesse spécifique médiane est de 4 espèces par lagune, avec un maximum de 8 espèces et un minimum de 1 espèce sur les lagunes non asséchées.



La **Grenouille de Pérez** est l'amphibien le plus représenté de la zone d'étude avec une présence avérée sur 70% des lagunes.

Les espèces plus exigeantes sont plutôt bien représentées avec le **Triton marbré** qui se reproduit sur un tiers des sites (mais non trouvé à Brocas sur des lagunes toutes rapidement asséchées). L'absence de huit lagunes a été notée concomitamment avec la présence de poissons, mais cette relation reste testée pour confirmer une éventuelle causalité.

La Rainette méridionale est présente sur la moitié tandis que la **Rainette ibérique** occupe les deux tiers des lagunes échantillonnées. La Salamandre tachetée est particulièrement rare, puisqu'elle a été observée seulement sur une seule lagune au stade larvaire.

Les espèces plus généralistes sont également bien réparties avec le Crapaud épineux, la Grenouille agile et le Triton palmé. L'absence pour le moment de la Grenouille taureau, spécifiquement recherchée en 2019, est à noter malgré des mentions récentes toutes proches à Hostens. La présence de **l'Écrevisse de Louisiane** atteint de fortes densités sur près d'un tiers des lagunes.

La figure ci-contre représente la sténoécie relative (*rapport du nombre d'espèces identifiées sur 3 visites sur le nombre d'espèces attendues*) en fonction de la sténoécie brute (*rapport du nombre d'espèces identifiées sur 3 visites sur le nombre d'espèces présente sur la liste de référence*) permet de visualiser l'intégrité du peuplement d'amphibien pour chaque lagune.

Afin de pouvoir nuancer le fait que certaines espèces de la liste de référence ne sont pas présentes sur les lagunes, cet habitat ne correspondant pas à leurs besoins écologiques, un point représentant le potentiel maximum des lagunes (avec toutes les espèces potentielles) a été ajouté. (Mokuenko N., 2019)

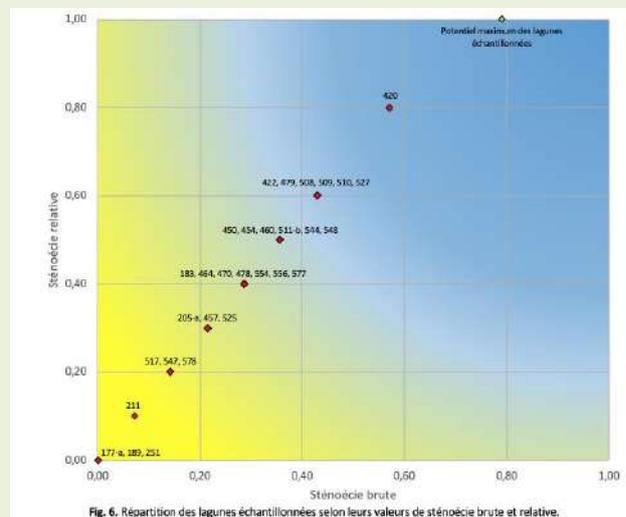


Fig. 6. Répartition des lagunes échantillonnées selon leurs valeurs de sténoécie brute et relative.

Sur 30 lagunes visitées, l'intégrité du peuplement d'amphibiens peut ainsi être considérée comme : très bonne pour 7 lagunes, bonne pour 6 lagunes, moyenne pour 7 lagunes, mauvaise pour 6 lagunes, et dégradée pour 4 lagunes.



Commentaires sur les habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats – N2000)

Code N2000	Habitats et espèces Natura 2000	Faits marquants et rappels ----- <i>Pour les habitats et espèces représentatifs des sites des lagunes, mention est faite dans le texte de l'état de conservation le plus récent selon le rapportage européen 2013-2018.</i>
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletea uniflorae</i>)	<p>Méthode symphytosociologique : rapport d'analyse 2011-2017 du CBNSA attendu pour intégrer les lagunes suivies par le PNRLG et les approches par transects du CBNSA. Côté PNR, l'appui du drone a été mis à profit pour ces habitats faciles à retrouver sur photo. La déclinaison des méthodes de télédétection prendrait ici tout son sens dans les années à venir.</p> <p>Le PNRLG a pu ajuster les premières tendances partagées à l'issue de la période de terrain avec une analyse sur les 45 lagunes suivies et partagée en COPIL en 2019.</p>
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoëto-Nanojuncetea</i>	<p>Habitat 3110 connaissant une réduction moyenne de 5%. Le niveau intermédiaire à <i>Eleocharis multicaulis</i> reste prédominant (70% de l'habitat 3110) et le plus constant avec une fréquence relative de 80% dans le lot de 45 de lagunes (soit 10 fois plus que la fréquence relative annoncée par le CBNSA sur un lot de 86 lagunes en 2011).</p> <p>Les niveaux inférieurs accusent un recul plus marqué, fruit d'une immersion moins longue des zones amphibies. Si l'association du <i>Potamo polygonifolii</i> – <i>Scirpetum fluitantis</i> reste fréquente avec une apparition sur les deux tiers des 45 lagunes inventoriées, la représentativité dans chaque lagune est très faible avec 5% de recouvrement moyen. Le Groupement à <i>Littorella uniflora</i> d'intérêt patrimonial majeur reste très localisé (6 lagunes sur 45) et laisserait paraître un recul de -50% de son recouvrement relatif. A affiner à partir des futurs résultats des transects CBNSA.</p> <p>En parallèle, l'évaluation de l'habitat 3110 pour le rapportage 2013-2018 est le maintien en mauvais état de conservation pour le domaine atlantique.</p>
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'<i>Hydrocharition</i>	<p>Rappel de résultats issus de l'utilisation de la méthode symphytosociologique sur 45 lagunes en 2017 et analyses partagées au copil 2019.</p> <p>Les rattachements phytosociologiques ont pu évoluer et être précisés entre 2011 et 2017 avec le cas des herbiers à <i>P. polygonifolius</i> qui ne sont plus rattachés par le CBNSA à l'habitat 3150 en 2017. Seuls les herbiers à <i>P. gramineus</i> ou à <i>Utricularia australis</i> le sont.</p> <p>« L'herbier aquatique enraciné flottant des eaux peu profondes oligotrophes à <i>Potamo graminée</i> » vu dans <3% des lagunes en 2011, n'a pas été retrouvé dans cet échantillon en 2017. Rappelons en parallèle qu'en 2018, sur un petit îlot de lagunes sur Saint-Magne prospecté pour les leucorrhines, de beaux herbiers aquatiques avec <i>P. gramineus</i> y ont été trouvés.</p> <p>L'habitat décliné sous forme « d'herbier aquatique oligotrophe flottant entre deux eaux à <i>Grande utriculaire</i> » est à peine plus fréquent avec 6 mentions sur 45 lagunes et une seule lagune présentant une belle population répartie sur 40% de la lagune n°578.</p> <p>L'évaluation de l'habitat 3150 pour le rapportage 2013-2018 est le maintien en bon état de conservation pour le domaine atlantique français tandis qu'il reste mauvais dans les autres pays.</p> <p>Il est intéressant de mentionner ici l'évolution d'autres végétations aquatiques emblématiques des lagunes, plus significatives car plus fréquentes. Les herbiers aquatiques à <i>P. polygonifolius</i> présents dans 1 lagune sur 2 en 2011 se sont raréfiés, n'étant détectés que sur 1 lagune sur 10 pour un recouvrement moyen ayant baissé de plus de moitié (3% en 2017) là où l'association est encore présente.</p> <p>Bien que faciles à détecter, les herbiers à <i>P. natans</i> et les herbiers à <i>N. alba</i> restent peu recouvrants, ≤5% en moyenne dans une lagune, mais sont surtout devenus plus rares avec une fréquence relative ayant chuté respectivement de 50% et 33% dans notre lot. Pour jauger de telles évolutions des végétations aquatiques, il est possible de voir les effets cumulés des assècs marqués et précoces ces dernières années (à apprécier à terme avec les résultats du programme Sentinelles) et de suspecter l'un des impacts des populations significatives d'écrevisses américaines dans le réseau des lagunes (parfois de fortes densités et une fréquence au moins égale à 30% dans l'échantillon étudié).</p> <p>A noter l'étude en 2019 sur l'ENS à Louchats avec un inventaire flore ciblé sur les végétations aquatiques et réalisé par le bureau d'études Biotope pour le compte du CD33 (info PNRLG).</p>

3160	Lacs et mares dystrophes naturels	<p>Les herbiers à petites utriculaires, très discrets, n'ont pas été contactés en 2017 mais l'avaient été sur quelques nouvelles lagunes à l'occasion de prospections leucorrhines en 2018.</p> <p>L'habitat 3160, beaucoup plus spécifique et rare que l'habitat 3150 précédent, est dans un mauvais état de conservation dans le domaine atlantique français dans le dernier rapportage européen.</p>
4020*	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	<p>Les résultats de 2017 et les apports de la photogrammétrie avaient déjà permis d'avancer la stabilité relative du milieu dans un pas de temps de 6 ans, et le maintien en proportions variables de landes humides sur les pourtours de 90% des lagunes. La déclinaison des méthodes de télédétection prendrait ici aussi tout son sens.</p> <p>Le rattachement aux landes humides n'écarte en revanche pas un état de conservation mitigé voire franchement défavorable par la dominance de la Molinie (souvent proche du 6410) constatée sur le terrain sur 50% des lagunes.</p> <p>A l'échelle du domaine atlantique français, le dernier rapportage fait état d'une amélioration avec un habitat passant de mauvais à un état de conservation défavorable.</p> <p>Si la prise en compte dans la sylviculture reste un aspect fondamental puisque cet habitat ne s'exprime au mieux qu'en pourtour de lagunes en bouts de layons forestiers, l'année 2019 est l'occasion de rappeler la tentative de limitation des impacts sur plusieurs ares de landes humides en périphérie immédiate du site. A l'occasion d'une mise en œuvre de compensation forestière sur le communal de Saint-Magne, les travaux programmés de labour et de plantation de feuillus sur des pare-feux impactaient directement des zones de landes humides sur lesquels il avait été en théorie convenu d'adapter les travaux.</p> <p>A signaler aussi le passage du rouleau landais dans le périmètre rapproché de lagunes connues et référencées par le gestionnaire, faute d'installation de chantier spécifique.</p>
4030	Landes sèches européennes	<p>Présent notamment sur le réseau de Saint-Symphorien, avec des lagunes dans un contexte aujourd'hui séchard, cet habitat s'exprime principalement sur les zones hors périmètre N2000.</p>
6410	Prairies à Molinie sur calcaire et argile	<p>Le groupement végétal correspondant à la Moliniaie paucispécifique en touradons est un des habitats les plus représentatifs des ceintures supérieures des lagunes. En 2017, on notait un équilibre relatif entre les deux groupements majoritaires de cet habitat : la ceinture supérieure à <i>A. canina</i> et le groupement à Molinie, tant en fréquence relative qu'en superficie occupée dans chaque lagune.</p> <p>La stabilité relative de ces associations, décrite entre 2011 et 2017, montre l'effet à retardement que peut engendrer la succession d'épisodes pluviométriques déficitaires successifs. Le comportement du Caropsis, espèce N2000 et emblématique de cet habitat N2000, a été signalé comme un premier signe de bascule avec la descente régulière de l'espèce dans les niveaux plus bas au sein de l'habitat 3110.</p> <p>A l'échelle du domaine atlantique français, le dernier rapportage fait état du maintien en mauvais état de conservation.</p>
7110*	Tourbières hautes actives	<p>Pas de nouveauté spécifique suite aux résultats déjà partagés pour ces habitats exposés et sensibles aux épisodes pluviométriques déficitaires.</p>
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	<p>Les tensions fortes amenées par les conditions météorologiques et les tendances climatiques restent la préoccupation prioritaire après la protection stricte des rares lagunes qui expriment ces végétations originales.</p> <p>A ce titre, la sollicitation spontanée en 2019 d'Alliance Forêt Bois pour un avis technique sur une lagune de Louchats devra permettre de faire valoir courant 2020 les spécificités des habitats tourbeux connus sur la lagune concernée.</p>
7140	Tourbières de transition et tremblants	<p>A l'échelle du domaine atlantique français, le dernier rapportage fait état du maintien en mauvais état de conservation de ces habitats tourbeux.</p>
7150	Dépression sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	<p>Pas de nouveauté spécifique suite aux résultats déjà partagés pour ces groupements de cicatrisation le plus souvent basaux et fragmentaires mais avec une fréquence relative intéressante (40% des lagunes). Les communautés riches en rhynchosporion sont plus rares, tandis que les populations à <i>Drosera intermedia</i> parsèment et se superposent à différentes communautés. Les boutis de sangliers semblent contribuer localement au renouvellement de cet habitat.</p>
7210*	Cladiaie dense à Marisque	<p>Le rattachement de la roselière à Marisque sera ici considérée comme relevant toujours de la Directive Habitats dans la poursuite des choix effectués jusqu'ici par le CBNSA lorsque la cladiaie est située en contexte de bas-marais.</p> <p>A noter que la plus vaste étendue non (peu) fragmentée est présente dans le marais de tête de bassin présent sur le Marais du Cla (ENS Gat Mort) sur plusieurs hectares d'un tenant. Quelques autres lagunes présentent des recouvrements importants similaires sur Saint-Magne.</p>

		<p>Dans les lagunes, ce sont les radeaux flottants de Marisque qui retiennent l'attention. Cette forme d'habitat reste encore méconnue et sa position synchronique mérite encore d'être éclairée dans le contexte lagunaire. Sur les 45 lagunes échantillonnées en 2017, la cladiaie apparaissait sur environ 1 lagune sur 10, de façon isolée ou en fragments variables mais sur des recouvrements majoritairement inférieurs à 10%. Sur la moitié des 6 stations, les lagunes présentent aussi des habitats tourbeux. Dans ces situations et pendant les assecs temporairement marqués des dernières années, les cladiaies ont pu se maintenir sous forme d'accommodats exondés ou sur des tourbes fluides engorgées avec lame d'eau résiduelle. La résilience et l'état de conservation de l'habitat restent à déterminer.</p> <p>Sur la période 2013-2018, l'habitat est maintenu dans un état défavorable sur le domaine biogéographique atlantique.</p>
91D0*	Tourbières boisées	-
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses	-



Commentaires sur les espèces d'intérêt communautaire (Directive Habitats – N2000)

Code N2000	Habitats et espèces Natura 2000	Faits marquants et rappels ----- <i>Pour les habitats et espèces représentatifs des sites des lagunes, mention est faite dans le texte de l'état de conservation le plus récent selon le rapportage européen 2013-2018.</i>
1071	Fadet des laïches	<p>Pas d'étude spécifique sur les lagunes en 2019 et les observations même fortuites s'en ressentent avec aucune mention sur les lagunes de Brocas ou de St-Symphorien au cours de l'année et quelques données anecdotiques seulement sur Louchats. Saint-Magne permet d'actualiser les données en divers lieux-dits et les mentions y rassemblent vite 20% des données régionales de toute la saison saisies sur Faune Aquitaine.</p> <p>Le pic d'émergence en 2019 semblerait légèrement décalé en 2019, à cheval sur la dernière décennie de juin et la première de juillet.</p> <p>Sur St-Magne, l'intervention auprès de la DDTM33, de la commune et de l'ONF a permis de négocier une adaptation des travaux engagés au titre de boisements compensateurs avec labour et plantations de feuillus sur des pare-feux et des lisières de pinède. Des zones favorables au Fadet doivent ainsi en théorie être épargnées avec des implantations plus lâches et en quinconce sur les habitats de l'espèce, protégés même en dehors du périmètre N2000.</p> <p>La présence encore significative de l'espèce à l'échelle du triangle landais a conduit à une évaluation de l'espèce dans un bon état de conservation à l'échelle du domaine atlantique français pour la période 2013-2018, l'espèce étant partout ailleurs en Europe en mauvais état au gré de très petites populations fragiles.</p>
1065	Damier de la Succise	<p>Un pic d'émergence mi-mai en 2019 pour cette espèce encore bien détectée sur les bases de données participatives mais évaluée par les experts en mauvais état de conservation sur le domaine atlantique français entre 2013 et 2018.</p> <p>Toujours des mentions fortuites de l'espèce sur les pourtours de certaines lagunes des Anguilleyrons à St-Magne. Manque de données sur les autres communes sachant que les sites N2000 ne paraissent pas déterminants pour cette espèce.</p>
1035	Leucorrhine à large queue	<p>Le cas préoccupant de <i>L.caudalis</i> est rapporté ici, s'agissant d'une espèce de l'annexe IV (non Annexe II) mais au statut critique en ex-Aquitaine (En Danger sur la Liste rouge) avec 8 stations de moins de 5 ans dans la synthèse de 2018 du CENA (Bailleux, 2019). L'espèce fait partie de l'exercice périodique de rapportage européen. Sur la période 2013-2018, l'espèce est maintenue dans un état défavorable sur le domaine biogéographique atlantique, même s'il est précisé qu'aucune tendance d'évolution n'est connue depuis le rapportage précédent, amenant à regretter la non prise en compte des tendances mises à jour localement. L'espèce se porterait bien mieux dans plusieurs pays des zones continentales et boréales.</p> <p>Du côté des lagunes N2000 et du suivi pluri-annuel engagé avec la LPO, 3 contacts en 2019 sur 2 lagunes (n°578 et n°569) et aucun contact sur le reste du territoire tant sur Faune Aquitaine qu'à l'occasion de prospections du CENA pour le PRAO (<i>comm. pers.</i> G.Bailleux). L'observation de 3 individus rapportée le 05 juillet 2019 sur Faune Aquitaine (S. Duchateau) constituerait potentiellement la donnée la plus tardive enregistrée en saison pour cette espèce sur les Landes de Gascogne. La tendance au retrait des végétations aquatiques discutée précédemment, n'est pas pour aider cette espèce qui y est fortement liée.</p>
1038	Leucorrhine à front blanc	<p>Le suivi pluri-annuel engagé avec la LPO (N.Mokuenko, 2019) permet de poursuivre et préciser l'état de conservation de l'espèce sur le site N2000 de Saint-Magne et Louchats (Brocas non reconduit en 2019 avec des conditions hydrologiques très défavorables tôt en saison).</p> <p>Sur les deux lagunes suivies de façon hebdomadaire depuis 2 ans, seule une lagune offre encore en 2019 des densités remarquables en exuvies (bien que moindres que largement moindres qu'en 2014). Au total de mi-avril à mi-juillet, plus de 1300 exuvies ont été récoltées sur deux lagunes avec un pic principal d'émergence début juin rapidement suivi d'un second moindre en fin de mois.</p> <p>L'état de conservation est évaluée avec la même méthode que celle utilisée depuis 2014 (Dérozier V. PNRLG, 2014) et reprise du plan national Odonates. Sur les 30 lagunes suivies avec 2 passages entre début juin et mi-juillet 2019, <i>L.albifrons</i> a été contactée sur un tiers des lagunes (contre 50% en 2018) et la preuve d'autochtonie a été constatée sur 5 lagunes seulement. L'état de conservation y a été jugé bon pour 6 lagunes avec des densités suffisantes d'exuvies et/ou de mâles imagos, combinées à de bonnes caractéristiques d'habitats. Les 4 autres lagunes sont en mauvais état du fait de densités très faibles et/ou de dégradations directes de l'habitat par une forte densité d'écrevisses. Par l'absence de <i>L.albifrons</i>, les deux autres tiers des stations sont donc évaluées en mauvais état de</p>

		<p>conservation.</p> <p>Depuis 2014, aucune lagune n'a été évaluée en excellent état de conservation pour <i>L. albifrons</i> (selon les critères du PNA). La Liste Rouge aquitaine évaluait l'espèce en 2016 comme quasi-menacée. Et l'état des lieux produit jusqu'en 2018 par le CEN signale que moins de 10% des 710 données récentes (<5ans) font état de plus de 20 individus. En Aquitaine, environ 180 stations sont des données de <5ans (Bailleux, 2018) avec une forte amélioration des connaissances et des pressions d'observation dans les Landes, notamment au cœur du PNRLG. Toute la population du triangle des Landes de Gascogne laisse apparaître une bonne connectivité potentielle avec en son centre le site N2000 de St-Magne et Louchats qui fait encore office de bastion.</p> <p>Si l'état de conservation des vastes populations d'Europe du Nord est jugé bon, le rapportage 2013-2018 indique une situation toujours inadéquate avec un état défavorable sur le domaine atlantique et une dégradation sur le domaine continental.</p>
1042	Leucorrhine à gros thorax	<p>4 stations hors sites N2000 pour tout l'ex-Aquitaine en 2019 sur Faune-Aquitaine. Aucun contact en 2019 sur les 30 lagunes de l'échantillonnage stratifié de l'étude pluri-annuelle spécifique aux leucorrhines engagée avec la LPO (N.Mokuenko, 2019).</p> <p>Résultats à l'appui sur les sites N2000, cela fait donc la quatrième année consécutive où les populations apparaissent au plus bas (voir précédents bilans d'activités N2000) malgré des recherches spécifiques sur plusieurs dizaines de lagunes dont plusieurs étaient des stations connues de l'espèce il y a quelques années encore. Les longs assècs marqués ont pu altérer le pool des larves dont le cycle de vie s'étale sur deux ans. L'offre en habitats favorables pour la ponte des adultes immigrants a pu se trouver limitée par la précocité des assècs, en 2019 encore. Les variations inter-annuelles sont connues mais le seuil de tolérance d'une population isolée comme celle des Landes de Gascogne doit être suivi de près.</p> <p>Le statut de l'espèce, classée Vulnérable à la publication en 2016 de la Liste Rouge régionale, s'en trouverait désormais probablement aggravé tant que la population ne semble pas reconstituée. Malgré l'existence de données locales récentes, l'exercice de rapportage national a dû se faire sur le dire d'expert et conclure au maintien d'un état de conservation défavorable pour la période 2013-2018 sur le domaine atlantique.</p> <p>Du côté du Plan régional, l'état des lieux produit par le CEN Aquitaine pour les 3 espèces de leucorrhines a été restitué en 2018 et partagé lors du copil lagunes de 2019, sans intégration de nouvelles données après la saison 2019. Seules 45% des stations de <i>L. pectoralis</i> sont récentes (<5ans) et ont permis de reconfirmer la présence de l'espèce ou de découvrir de nouvelles stations. 80% des observations font état de 5 individus ou moins (Bailleux, 2018) sur la station et l'autochtonie est avérée sur 50% des stations récentes.</p>
1220	Cistude d'Europe	<p>Toujours pas de mention à ce jour dans le contexte atterri ou amphibie de Saint-Symphorien et de Brocas. Pas de donnée rapportée en 2019 sur Louchats . 1 seule donnée sur St-Magne, avec une femelle en mars sur la lagune n°525 (N.Mokuenko, LPO), ce qui constitue une nouvelle station.</p> <p>Pas d'observation signalée en 2019 de Trachémyde écrite (Tortue de Floride).</p>
1355	Loutre d'Europe	<p>En l'absence de recherche spécifique, pas de donnée récente sur aucun des sites N2000 de lagunes hormis une mention à l'entrée de l'ENS du Gat Mort.</p> <p>La possibilité de prolonger l'étude génétique de la Loutre engagée par le PNR sur le site N2000 de la Leyre, serait en réflexion sur l'ENS Hostens- Gat Mort.</p>
1356	Vison d'Europe	<p>Pas de donnée à signaler. Un 3eme plan national serait en cours de rédaction en 2019.</p>
1618	Faux-cresson de Thore	<p>Pas de protocole spécifique en 2019 dans le cadre des suivis habitats N2000. Le rapportage 2013-2018 révèle un état de conservation défavorable sur le domaine atlantique français et une situation tout aussi défavorable voire mauvaise en péninsule ibérique.</p> <p>Un protocole de suivi semi-quantitatif des populations a été livré en 2019 par le CBNSA à la demande du PNRLG dans le cadre du suivi des espèces protégées du territoire. En 2018, les conditions écologiques peu favorables au développement de l'espèce ont conduit à renoncer au suivi. En 2019, la campagne de terrain a été réalisée en septembre en visitant 10% des stations du PNRLG soit 22 stations dont 7 sur les lagunes des sites N2000.</p> <p>Le protocole est venu confirmer la disparition sur une des lagunes de St-Symphorien déjà constatée en 2017. L'espèce ayant été revue sur 17 des 22 stations du PNRLG dont les 6 autres en sites N2000 (Brocas et St-Magne), il y avait lieu de préciser l'état des populations au-delà du critère de présence/absence. Une approche par délimitation d'aire de présence est proposée et confortée au travers d'un carroyage de 5m x 5m. Ce protocole reste à tester et à articuler avec les méthodes des suivis déjà engagés sur les lagunes.</p> <p>Rappelons pour les sites N2000 les résultats déjà partagés du suivi de 2017 avec une fréquence relative autour de 35% sur 70 lagunes visitées entre 2011 et 2017. Pour les</p>

		lagunes revisitées en 6 ans, les disparitions, espérons temporaires, sont plus fréquentes que les réapparitions. A l'échelle des sites suivis par le PNR, l'espèce semble chercher à s'adapter aux conditions pluviométriques déficitaires de ces dernières années par un glissement dans la ceinture amphibie inférieure à <i>Eleocharis multicaulis</i> .
1041	Oxycordulie à corps fin	Pas d'observation en 2019. Mentions ponctuelles pour rappel sur le Domaine d'Hostens et l'ENS du Gat Mort en 2016 et 2017. Le Marais du Cla, intégré au site N2000 de St-Magne et Louchats, pourrait participer à la dispersion de l'espèce.
	Ecrevisse rouge de Louisiane <i>Procambarus clarkii</i>	L'espèce est déjà bien présente sur les sites Natura 2000 hormis St-Symphorien où les lagunes sont majoritairement trop atterries. Les observations (individus vivants ou souvent des restes de proies) commencent à être notés systématiquement. Sans prospection spécifique mais avec seulement des relevés fortuits sur le terrain, la fréquence relative atteindrait a minima les 30% des lagunes visitées. Les effets sur la végétation aquatique et sur la faune associée (odonates, amphibiens) sont une des priorités d'étude à l'avenir. A ce stade, la régulation serait déjà un vrai sacerdoce et l'élimination probablement une utopie.
	Grenouille taureau <i>Lithobates catesbeianus</i>	La présence de l'espèce sur les lacs du Domaine d'Hostens a été annoncée en 2018 et en 2019 par le PNRLG dans le cadre du LIFE CROAA. La mise en œuvre des tirs de régulation n'a pas encore été possible. Les prospections amphibiens déléguées à la LPO dans le cadre d'un partenariat en 2019 n'ont pas conduit à des contacts sur les lagunes (N.Mokuenko, 2019). La poursuite de l'étude en 2020 sur d'autres lagunes doit préciser ces premiers résultats.



Moyens humains et suivi financier

Avec le soutien continu des partenaires publics (Etat, Agence de l'Eau, Europe), le Parc naturel régional intègre depuis deux décennies la mise en œuvre des documents d'objectifs Natura2000 dans la préservation de ses espaces naturels d'intérêt majeur au sens de sa charte. Ainsi la charte renouvelée en 2014 a pu confirmer les **engagements réciproques** pris entre le Parc et l'Etat sur le sujet en 2000. En conséquence l'animation du document d'objectif Natura 2000 pour les lagunes des Landes de Gascogne s'intègre au quotidien dans la conduite du projet du Parc : suivi administratif, élaborations budgétaires, partenariats, déclinaison et coordination avec les actions conduites dans les domaines d'intervention du Parc. Le projet d'animation Natura2000 est en prise avec les contacts directs d'habitants auprès du Parc, avec des projets de préservation et gestion (PCG Delta, RNR en 2019), avec l'animation des réseaux d'acteurs et avec le rôle du Parc comme personne publique associée et consultée pour l'impact des projets.

Depuis le lancement de la mise en œuvre des docobs Leyre et Lagunes, l'animation des 4 sites Natura 2000 concernés représente **l'équivalent d'un temps plein** à l'année, assorti d'une valorisation plus ponctuelle de journées de techniciens du PNR (SIGiste/télépilote et chargé de mission). La mission de l'animateur se répartit entre des missions spécifiques à la Leyre et d'autres aux Lagunes. Au cours de cet équivalent temps-plein, de nombreux volets sont mutualisés et sont communs aux quatre sites.

Le cout prévisionnel global de l'animation Leyre et Lagunes représente annuellement un budget d'environ 50 000 euros dont 80% du montant correspond à l'équivalent du poste d'animateur en ETP dédié à ces 4 sites Natura 2000. Les subventions sont versées annuellement aux coûts réels des dépenses de salaire. L'autofinancement du PNR correspond à la valorisation de journées-agents mis à disposition pour ce projet (chargé de mission, SIGiste). Ainsi les moyens humains et financiers alloués au projet d'animation des documents d'objectifs pour le territoire du Parc intègrent la participation du responsable du pôle patrimoine naturel sur un quota de temps évalué à 10 jours.

Après un désengagement de l'Agence de l'Eau en 2018 pour restrictions budgétaires, l'Agence de l'Eau a délibéré en 2019 en faveur d'un soutien particulier au programme Natura 2000 sur le Parc Naturel en faveur de la Leyre et des lagunes. Un **nouveau montage financier** a donc vu le jour avec l'Agence se substituant sur ces 4 sites N2000 aux apports du Ministère de l'Ecologie tout en gardant une part significative des fonds européens : 53% Europe (FEADER), 27% AGENCE, 20% PNRLG.

En 2019, le prévisionnel n'a pas été réalisé entièrement. Des opportunités professionnelles en lien avec des projets de coopération internationale du PNRLG ont conduit à l'animateur à dégager une vingtaine de jours défalqués du temps plein prévu sur l'année (205 jours). Le temps mobilisable du SIGiste du PNRLG, a été inférieur au prévisionnel par nécessité de service au sein du PNRLG. Ainsi, 2 jours sur les 10 prévisionnels ont tout de même été affectés aux lagunes.

Contacts Animateur Natura 2000 :

Jérôme FOUERT-POURET

Mission Patrimoine Naturel – PNR LG

[j.fouert-pouret\(AT\)parc-landes-de-gascogne.fr](mailto:j.fouert-pouret(AT)parc-landes-de-gascogne.fr)

05 57 71 99 80 / 06 01 49 78 55

Rappel des contrats engagés à ce jour sur les lagunes

Montant total engagé à ce jour (Etat-FEADER): ~65 900 € dont 63 990 € en 2013 (97%)

Site	Montant total	Engagement	Actions prévues	Habitat & Espèces	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Louchats	1 916 €	2006	Restauration de Landes Décapage	Landes humides Moliniaie	2 lagunes	F27002	terminé en 2006
Communal de St-Magne	45 500 €	2013	Restauration de landes humides Reprofilage de berge Décapage expérimental	Landes humides Moliniaie Cladiaie Fadet des laïches	9 lagunes	F27002	conduit en 2013
Communal de Brocas	15 150 €	2013	Restauration de landes humides Reprofilage de fossé Décapage expérimental	Landes humides Gazons amphibies Fadet des laïches	4 lagunes	F27002	conduit en 2013
Louchats - Les Leyères	3 340 €	2013	Etrépage	Gazons amphibies Parvo-roselière	1 lagune	F27002	conduit en 2013
Louchats Le Brave	à l'étude		Restauration de Landes Décapage	Landes humides Gazons amphibies Fadet des laïches	1 lagune	F27002	Non poursuivi à ce jour